

01 AOUT 2019

Monsieur le MAIRE  
Mairie  
Pôle urbanisme et environnement  
Place Georges Clémenceau  
BP14  
30302 BEUCAIRE Cedex 2

**Pôle Territoires**

**Siège Social**  
Mas de l'Agriculture  
1120, route de Saint Gilles  
CS 38283  
30942 Nîmes cedex 9  
Tél. : 04 66 04 50 60

Nîmes, le 24 juillet 2019

**LRAR**

Objet. : Avis concernant la modification n°1 du PLU  
approuvé

Réf. : JC/LS/GB/LV

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture pour avis au  
sujet du projet de la modification n°1 de votre PLU  
approuvé le 21 décembre 2016.

Celle-ci a pour but l'ouverture partielle de la zone 1Aub  
afin de réaliser des équipements publics (salle de  
spectacle et de congrès), ainsi qu'un ajustement des  
règlements graphique et écrit pour adapter le PLU à un  
projet de résidences seniors.

Après étude des documents par nos services, je constate  
que les modifications effectuées du PLU n'auront aucun  
impact direct sur l'agriculture. Je vous informe que nous  
n'avons pas de remarque à formuler.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance  
de ma considération distinguée.

La Présidente,

M. SAUMADE

